

SOUILLAC

« Le Domaine de la Paille Basse »



LES PLUS

- ◇ Parc aquatique
- ◇ Domaine de grande qualité
- ◇ Animations en juillet et août

À PROXIMITÉ

- ◇ Rocamadour
- ◇ Sarlat
- ◇ La Dordogne

A 9 km de Souillac en direction de Sarlat, le « Domaine de la Paille Basse »***** a pour cadre un vieux village composé de 3 corps de ferme restaurés au cœur de 80 ha de bois et collines. Ce domaine de très grande qualité vous charmera par son confort, son calme et sa beauté.

LOGEMENTS

* Chalet 6 personnes : séjour équipé de table, banquette et tabourets. Kitchenette avec plaque gaz, micro-ondes, réfrigérateur/congélateur et lave-vaisselle. Une chambre avec lit de 140. Une chambre avec 1 lit de 130 et une chambre enfants avec 2 lits de 70 dont 1 superposé. Salle d'eau avec douche et lavabo. WC séparés. Terrasse couverte en prolongement du séjour avec salon de jardin et bains de soleil.



ÉQUIPEMENTS

Parc aquatique avec pataugeoire chauffée, espace aqualudique (nouveau 2017), 1 petit bassin chauffé, 1 grand bassin et toboggans géants 4 pistes non chauffés. Aires de jeux pour enfants. Mini ferme. Terrains de sports : 2 courts de tennis, 1 terrain de beach volley, 1 terrain de basket et 1 terrain de football. Boulodrome. Salle d'animations. Laverie. Restaurant, bar, plats à emporter, snack/crêperie et épicerie. WIFI payant à l'accueil. Barbecues collectifs.



LOISIRS ET ANIMATIONS

Animations : en juillet et août : mini club accueille chaque matin les enfants de 4 à 12 ans. Animations en journée (tournois sportifs, gym, stretching, aquagym, ...). Animations en soirées (spectacles, loto, karaoké, ...).

A proximité : descente de la Dordogne en canoë, randonnées pédestres, équestres, visites organisées, escalade, accrobranche, golf 18 trous, pêche, visites guidées de sites touristiques, ...





TARIF POUR 2 SEMAINES

**Participation du CE en fonction du quotient familial
Génère des points**

SOUILLAC "Le Domaine de la Paille Basse"			Chalet T3 6 pers
17-juin	au	01-juil	554
01-juil	au	15-juil	1078
15-juil	au	29-juil	1553
29-juil	au	12-août	1748
12-août	au	26-août	1478
26-août	au	09-sept	896

Non inclus : taxe de séjour - draps non fournis - cautions 240 € + 70 € (ménage) : elles seront retournées par la poste après inventaire et état des lieux. Le nettoyage de la location est à la charge du séjournant. En cas de manquement à cette obligation, la caution ménage ne sera pas restituée. Animal domestique (1 animal maximum) : il doit être obligatoirement mentionné lors de la réservation : 35 € par semaine. L'animal ne doit provoquer aucune nuisance à l'environnement et au voisinage. Les séjournants ne doivent en aucun cas laisser seul l'animal dans la location et doivent respecter les conditions sanitaires obligatoires (vaccins) et prévoir panier et couverture : la présence des animaux étant interdite sur les lits et les coussins. Les animaux de catégorie 1 et 2 sont interdits.